

Le Bureau. Le fin et l'ensemble de l'article deux, (amendement Lissabac) est adopté.

"GAMÉLOTS DU ROY" INCULPÉS DE VOL

Paris, 2 juillet. — M. Bourgeois, juge d'instruction, a poursuivi l'opération de classement dans l'affaire des "Gamelots du Roy".

L'ANARCHIE AU MAROC

Les indigènes font dévaler une locomotive française. Melilla, 2 juillet. — Des indigènes ont fait dévaler une locomotive française en élevant une barrière de pierres sur la voie.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, le 3 juillet 1909. Le groupe socialiste a décidé de voter la proposition de M. Lasser, relative au vote personnel des députés.

Soldat condamné à mort

Oran, 2 juillet. — Ce matin comparait devant le deuxième conseil de guerre d'Oran, le nommé Paviet, soldat, aux compagnies de discipline, sous l'inculpation d'outrages, pendant le service, envers un caporal ; il est, au cours des débats, une attitude déplorable.

LES GRÈVES EN MAI 1909

D'après le Bulletin de l'Office du Travail, 112 grèves ont été signalées, en mai, à la Direction du travail. Le nombre des ouvriers qui ont pris part, connu pour 106 de ces conflits, est de 9.839.

FAITS DIVERS

UN DRAME A NEUILLY

Paris, 2 juillet. — Une toute jeune et appréciée actrice, Mlle Suzanne, fut, vers onze heures, à la porte Maillot, sur un pistolet d'eau de L. Luna Park, où la princesse américaine Siva faisait travailler une dizaine de superbes alligators.

COMMUNICATIONS

Le Conseil municipal de Roubaix s'est réuni vendredi soir en séance extraordinaire. Étaient présents : MM. Edouard Roussel, Félix Chatelet, Gilbert Bayet, Georges Deschodt, Emile Eblé, Henri Kimpes, Albert Dubois, Henri Lefebvre, Emile Decock, Achille Lepoutre, Paul Nys, J. J. Lebas, Achille Carpentier, Achille Dupuis, Gustave Doise, Henri Corbeau, Antoine Picard, Henri Watremes, Lévin Baillet, Emile Durast, Jules Cléty, Charles Lepoutre, Paul Desputier, Julien Novella, Désiré Segard, Alfred Louque, Victor Cousin, Achille Rousseau, Louis Delvaux, Charles Wall, Absents excusés : MM. Eugène Motte, maire ; Adolphe Coupez, César Gaydet et Edouard Dubois.

COMMUNICATIONS

Le Conseil approuve, 1° le procès-verbal de réception définitive du drap fourni pour l'habillement des agents municipaux ; 2° le procès-verbal de réception définitive des travaux exécutés au café-laiterie du Parc de Barbièvre ; 3° le marché de gré à gré proposé par l'Administration pour les reliures des documents des services municipaux et des archives ; 4° un marché de gré à gré pour les frais nécessaires par l'ascension aérostatique du 14 juillet.

LE MONUMENT TRYSTRAM

Le Comité d'initiative constitué pour l'érection du monument J.-B. Trystram à Dunkerque sollicite une subvention de la ville de Roubaix. L'Administration, dit le président, M. Edouard Roussel, a pensé que la ville devait s'associer à l'hommage rendu à la mémoire d'un homme de bien, d'un citoyen existant à servir la République, le département et le pays tout entier.

UN DUEL TRAGIQUE

Berlin, 2 juillet. — L'opinion, à Berlin, est vivement surexcitée par le récit d'un duel tragique, qui a eu lieu en présence de deux officiers, à Blankenburg dans le Harz. Les conditions en étaient terriblement rigoureuses, ainsi qu'on va le voir. Une querelle grave s'était élevée entre le lieutenant Zeiter, du 102<sup>e</sup> d'infanterie, et son collègue, le lieutenant Granier, du 101<sup>e</sup>. Les motifs en étaient, que l'un de ces officiers, qui est d'ailleurs marié, avait, un soir, en reconduisant la fiancée de l'autre lieutenant chez elle, embrassé la jeune fille contre son gré. Celle-ci s'en plaignit à son fiancé, qui demanda une réparation exemplaire de ce qu'il considérait comme une grave offense.

LA MONTE DU GRAND-DUC PAUL

On arrêtait un soir, devant l'Olympia, un individu qui cherchait à vendre aux passants des bijoux, dont quelques-uns paraissaient avoir une réelle valeur et offrir pour un prix dérisoire. On le conduisit au commissariat de police où il fut fouillé, et l'on trouva sur lui un certain nombre de bijoux, notamment une superbe montre ornée de diamants et d'un rubis. Tous ces objets provenaient de vols sur lesquels l'homme refusa de s'expliquer ; il déclara seulement s'appeler Nysen et être d'origine russe. Dans le cabinet de M. Drouot, juge d'instruction, Nysen vient de faire des aveux complets et a donné le nom du propriétaire de la montre et de la chaîne. Il avait pris l'une et l'autre dans le cabinet de toilette du grand-duc Paul de Russie le 17 mai dernier. Nysen, qui avait été le valet de chambre d'un attaché à l'ambassade russe, avait eu connaissance avec la domestique du grand-duc et avait ainsi pu dérober sans insu des recherches dans l'hôtel du grand-duc Paul, avenue Victor-Hugo, à Boulogne-sur-Seine. Il a été mis sous mandat de dépôt.

ASSASSINAT ET VOL

On télégraphie de Pau qu'un sieur Lacabe fils, âgé de 28 ans, a été trouvé assassiné au bord de la route de la maison paternelle, la gorge tranchée et la face taillée de coups de rasoir. C'est le père de la victime qui, à son retour du marché, découvrit le crime. Aucun meuble n'a été fouillé et l'assassin devait certainement connaître la maison, car il ne fit des recherches qu'au grenier où couchait le père et le fils. On a relevé au rez-de-chaussée et au grenier des traces sanglantes sur une fenêtre, sur un mur, et sur des obligations qui n'ont pas été volées, on relève très nettement la trace de doigts. Une trentaine de pièces de 20 et de 40 francs placées dans une tasse ont disparu, mais deux billets de banque de 1.000 fr. et deux de 500 francs, que le malfaiteur n'a sans doute pas aperçus, ont été respectés. Une voisine a déclaré avoir vu un inconnu, qui cachait sa tête, se glisser dans une échallatoire voisine de la maison du crime. Des personnes chez plusieurs Espagnols de la région n'ont pas donné de résultats.

LES GRÈVES

GREVE GÉNÉRALE DE GORDONNIERS A LE QUESNOY. — Dans une réunion à la mairie, les ouvriers gordonniers de Le Quesnoy viennent de voter la grève générale de leur corporation à Le Quesnoy.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Une excellente combinaison et une bonne affaire

Les finances de la Ville en 1908. — Une longue discussion

Le Conseil municipal de Roubaix s'est réuni vendredi soir en séance extraordinaire. Étaient présents : MM. Edouard Roussel, Félix Chatelet, Gilbert Bayet, Georges Deschodt, Emile Eblé, Henri Kimpes, Albert Dubois, Henri Lefebvre, Emile Decock, Achille Lepoutre, Paul Nys, J. J. Lebas, Achille Carpentier, Achille Dupuis, Gustave Doise, Henri Corbeau, Antoine Picard, Henri Watremes, Lévin Baillet, Emile Durast, Jules Cléty, Charles Lepoutre, Paul Desputier, Julien Novella, Désiré Segard, Alfred Louque, Victor Cousin, Achille Rousseau, Louis Delvaux, Charles Wall, Absents excusés : MM. Eugène Motte, maire ; Adolphe Coupez, César Gaydet et Edouard Dubois. M. Noyelle, le secrétaire, a donné lecture du procès-verbal de la précédente séance qui a été adopté sans observation.

COMMUNICATIONS

Le Conseil approuve, 1° le procès-verbal de réception définitive du drap fourni pour l'habillement des agents municipaux ; 2° le procès-verbal de réception définitive des travaux exécutés au café-laiterie du Parc de Barbièvre ; 3° le marché de gré à gré proposé par l'Administration pour les reliures des documents des services municipaux et des archives ; 4° un marché de gré à gré pour les frais nécessaires par l'ascension aérostatique du 14 juillet.

LE MONUMENT TRYSTRAM

Le Comité d'initiative constitué pour l'érection du monument J.-B. Trystram à Dunkerque sollicite une subvention de la ville de Roubaix. L'Administration, dit le président, M. Edouard Roussel, a pensé que la ville devait s'associer à l'hommage rendu à la mémoire d'un homme de bien, d'un citoyen existant à servir la République, le département et le pays tout entier.

UN DUEL TRAGIQUE

Berlin, 2 juillet. — L'opinion, à Berlin, est vivement surexcitée par le récit d'un duel tragique, qui a eu lieu en présence de deux officiers, à Blankenburg dans le Harz. Les conditions en étaient terriblement rigoureuses, ainsi qu'on va le voir. Une querelle grave s'était élevée entre le lieutenant Zeiter, du 102<sup>e</sup> d'infanterie, et son collègue, le lieutenant Granier, du 101<sup>e</sup>. Les motifs en étaient, que l'un de ces officiers, qui est d'ailleurs marié, avait, un soir, en reconduisant la fiancée de l'autre lieutenant chez elle, embrassé la jeune fille contre son gré. Celle-ci s'en plaignit à son fiancé, qui demanda une réparation exemplaire de ce qu'il considérait comme une grave offense.

LA MONTE DU GRAND-DUC PAUL

On arrêtait un soir, devant l'Olympia, un individu qui cherchait à vendre aux passants des bijoux, dont quelques-uns paraissaient avoir une réelle valeur et offrir pour un prix dérisoire. On le conduisit au commissariat de police où il fut fouillé, et l'on trouva sur lui un certain nombre de bijoux, notamment une superbe montre ornée de diamants et d'un rubis. Tous ces objets provenaient de vols sur lesquels l'homme refusa de s'expliquer ; il déclara seulement s'appeler Nysen et être d'origine russe. Dans le cabinet de M. Drouot, juge d'instruction, Nysen vient de faire des aveux complets et a donné le nom du propriétaire de la montre et de la chaîne. Il avait pris l'une et l'autre dans le cabinet de toilette du grand-duc Paul de Russie le 17 mai dernier. Nysen, qui avait été le valet de chambre d'un attaché à l'ambassade russe, avait eu connaissance avec la domestique du grand-duc et avait ainsi pu dérober sans insu des recherches dans l'hôtel du grand-duc Paul, avenue Victor-Hugo, à Boulogne-sur-Seine. Il a été mis sous mandat de dépôt.

ASSASSINAT ET VOL

On télégraphie de Pau qu'un sieur Lacabe fils, âgé de 28 ans, a été trouvé assassiné au bord de la route de la maison paternelle, la gorge tranchée et la face taillée de coups de rasoir. C'est le père de la victime qui, à son retour du marché, découvrit le crime. Aucun meuble n'a été fouillé et l'assassin devait certainement connaître la maison, car il ne fit des recherches qu'au grenier où couchait le père et le fils. On a relevé au rez-de-chaussée et au grenier des traces sanglantes sur une fenêtre, sur un mur, et sur des obligations qui n'ont pas été volées, on relève très nettement la trace de doigts. Une trentaine de pièces de 20 et de 40 francs placées dans une tasse ont disparu, mais deux billets de banque de 1.000 fr. et deux de 500 francs, que le malfaiteur n'a sans doute pas aperçus, ont été respectés. Une voisine a déclaré avoir vu un inconnu, qui cachait sa tête, se glisser dans une échallatoire voisine de la maison du crime. Des personnes chez plusieurs Espagnols de la région n'ont pas donné de résultats.

LES GRÈVES

GREVE GÉNÉRALE DE GORDONNIERS A LE QUESNOY. — Dans une réunion à la mairie, les ouvriers gordonniers de Le Quesnoy viennent de voter la grève générale de leur corporation à Le Quesnoy.

Le Conseil municipal de Roubaix s'est réuni vendredi soir en séance extraordinaire. Étaient présents : MM. Edouard Roussel, Félix Chatelet, Gilbert Bayet, Georges Deschodt, Emile Eblé, Henri Kimpes, Albert Dubois, Henri Lefebvre, Emile Decock, Achille Lepoutre, Paul Nys, J. J. Lebas, Achille Carpentier, Achille Dupuis, Gustave Doise, Henri Corbeau, Antoine Picard, Henri Watremes, Lévin Baillet, Emile Durast, Jules Cléty, Charles Lepoutre, Paul Desputier, Julien Novella, Désiré Segard, Alfred Louque, Victor Cousin, Achille Rousseau, Louis Delvaux, Charles Wall, Absents excusés : MM. Eugène Motte, maire ; Adolphe Coupez, César Gaydet et Edouard Dubois.

Une excellente combinaison et une bonne affaire

Les finances de la Ville en 1908. — Une longue discussion

Le Conseil municipal de Roubaix s'est réuni vendredi soir en séance extraordinaire. Étaient présents : MM. Edouard Roussel, Félix Chatelet, Gilbert Bayet, Georges Deschodt, Emile Eblé, Henri Kimpes, Albert Dubois, Henri Lefebvre, Emile Decock, Achille Lepoutre, Paul Nys, J. J. Lebas, Achille Carpentier, Achille Dupuis, Gustave Doise, Henri Corbeau, Antoine Picard, Henri Watremes, Lévin Baillet, Emile Durast, Jules Cléty, Charles Lepoutre, Paul Desputier, Julien Novella, Désiré Segard, Alfred Louque, Victor Cousin, Achille Rousseau, Louis Delvaux, Charles Wall, Absents excusés : MM. Eugène Motte, maire ; Adolphe Coupez, César Gaydet et Edouard Dubois.

COMMUNICATIONS

Le Conseil approuve, 1° le procès-verbal de réception définitive du drap fourni pour l'habillement des agents municipaux ; 2° le procès-verbal de réception définitive des travaux exécutés au café-laiterie du Parc de Barbièvre ; 3° le marché de gré à gré proposé par l'Administration pour les reliures des documents des services municipaux et des archives ; 4° un marché de gré à gré pour les frais nécessaires par l'ascension aérostatique du 14 juillet.

LE MONUMENT TRYSTRAM

Le Comité d'initiative constitué pour l'érection du monument J.-B. Trystram à Dunkerque sollicite une subvention de la ville de Roubaix. L'Administration, dit le président, M. Edouard Roussel, a pensé que la ville devait s'associer à l'hommage rendu à la mémoire d'un homme de bien, d'un citoyen existant à servir la République, le département et le pays tout entier.

UN DUEL TRAGIQUE

Berlin, 2 juillet. — L'opinion, à Berlin, est vivement surexcitée par le récit d'un duel tragique, qui a eu lieu en présence de deux officiers, à Blankenburg dans le Harz. Les conditions en étaient terriblement rigoureuses, ainsi qu'on va le voir. Une querelle grave s'était élevée entre le lieutenant Zeiter, du 102<sup>e</sup> d'infanterie, et son collègue, le lieutenant Granier, du 101<sup>e</sup>. Les motifs en étaient, que l'un de ces officiers, qui est d'ailleurs marié, avait, un soir, en reconduisant la fiancée de l'autre lieutenant chez elle, embrassé la jeune fille contre son gré. Celle-ci s'en plaignit à son fiancé, qui demanda une réparation exemplaire de ce qu'il considérait comme une grave offense.

LA MONTE DU GRAND-DUC PAUL

On arrêtait un soir, devant l'Olympia, un individu qui cherchait à vendre aux passants des bijoux, dont quelques-uns paraissaient avoir une réelle valeur et offrir pour un prix dérisoire. On le conduisit au commissariat de police où il fut fouillé, et l'on trouva sur lui un certain nombre de bijoux, notamment une superbe montre ornée de diamants et d'un rubis. Tous ces objets provenaient de vols sur lesquels l'homme refusa de s'expliquer ; il déclara seulement s'appeler Nysen et être d'origine russe. Dans le cabinet de M. Drouot, juge d'instruction, Nysen vient de faire des aveux complets et a donné le nom du propriétaire de la montre et de la chaîne. Il avait pris l'une et l'autre dans le cabinet de toilette du grand-duc Paul de Russie le 17 mai dernier. Nysen, qui avait été le valet de chambre d'un attaché à l'ambassade russe, avait eu connaissance avec la domestique du grand-duc et avait ainsi pu dérober sans insu des recherches dans l'hôtel du grand-duc Paul, avenue Victor-Hugo, à Boulogne-sur-Seine. Il a été mis sous mandat de dépôt.

ASSASSINAT ET VOL

On télégraphie de Pau qu'un sieur Lacabe fils, âgé de 28 ans, a été trouvé assassiné au bord de la route de la maison paternelle, la gorge tranchée et la face taillée de coups de rasoir. C'est le père de la victime qui, à son retour du marché, découvrit le crime. Aucun meuble n'a été fouillé et l'assassin devait certainement connaître la maison, car il ne fit des recherches qu'au grenier où couchait le père et le fils. On a relevé au rez-de-chaussée et au grenier des traces sanglantes sur une fenêtre, sur un mur, et sur des obligations qui n'ont pas été volées, on relève très nettement la trace de doigts. Une trentaine de pièces de 20 et de 40 francs placées dans une tasse ont disparu, mais deux billets de banque de 1.000 fr. et deux de 500 francs, que le malfaiteur n'a sans doute pas aperçus, ont été respectés. Une voisine a déclaré avoir vu un inconnu, qui cachait sa tête, se glisser dans une échallatoire voisine de la maison du crime. Des personnes chez plusieurs Espagnols de la région n'ont pas donné de résultats.

LES GRÈVES

GREVE GÉNÉRALE DE GORDONNIERS A LE QUESNOY. — Dans une réunion à la mairie, les ouvriers gordonniers de Le Quesnoy viennent de voter la grève générale de leur corporation à Le Quesnoy.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

du samedi, 3 juillet 1909

LE DRAME AU VILLAGE

LA VEUVE DU FOSSEYER

PAR LAMY DUVERGER

— On ne vous la tuera pas, votre gosse, au contraire, vous lui faites sa fortune en même temps qu'avec l'argent vous pourrez encore mieux élever l'autre... Si vous aimez ces enfants vous n'avez même pas le droit de refuser ; vous agissez pour leur bonheur. Et puis, à votre âge, vous avez le temps d'en ramasser une demi-douzaine pour remplacer la partie... — Rien ne le prouve ; nous n'en avions pas eu jusqu'à présent... C'est lâche, ça de se défaire de son enfant, c'est rossard ! Pour quelques malheures, quelques centimes de France se priver de l'affection de ses enfants ? Ah ça, ça va ! — C'était le pauvre Bongrain qui protestait en se frappant la tête à grands coups de poing. Mais Julie se taisait maintenant tout en se tantonnant les yeux et le son avec son mouchoir de poche. Madame Javert ne doutait point du résultat, final puisque elle avait vu Madame Julie condamner Bongrain par le bout du nez, et qu'elle, sa mère, malgré ses simagrès, était vaincue. Mais le temps pressait et il importait que le résultat des époux se durât pas trop longtemps. La sage-femme se dirigea du côté de la porte. — Ce que j'avais cru bien faire de vous proposer ne vous va pas, grogne-t-elle, j'ai perdu mon temps ; vous préférez recevoir la visite de l'huissier et avoir le nez cassé avec une main à pied, soit, mais parlez plus ; je m'en retourne, mais quand on m'a proposé de venir servir aux gens

et de compter sur leur reconnaissance, il fera un peu plus chaud que cette nuit... — Ce n'est pas de la sorte, dit-il, que vous pouvez le faire. — Et elle fit mine de tourner le bouton de la porte. — Tu te feras la femme qui la rappelle. — Ayez pitié de nous, madame Javert, supplia-t-elle, expliquez-nous mieux ce que vous désirez, ce que la petite deviendrait... Mon Dieu si on pouvait s'arranger sans que personne en souffre, nous ne refuserions pas ; nous ne sommes pas de mauvaises gens... n'est-ce pas, Bongrain ? — Bongrain ne répondit pas, mais ne s'insurgea point. — Le cabot, le pauvre diable. — Avec deux femmes pas commodes, l'huissier, les patrons contre lui, qui pouvait-il ? — Tendre le dos et ravalier ses larmes. — Ce qu'il fit. — Et ce n'était pas la première fois depuis que, comme tant d'autres imbeciles, il avait eu la lumineuse idée de se mettre en ménage avec une demoiselle jolie, coquette, fringante. — Oh était le beau temps d'un garçon, pensionnaire dans une bonne famille, il avait toujours le gousset garni, dormait comme un loir, allait du matin au soir et s'en allait pêcher à la ligne pendant ses jours de congé ? — Il avait voulu une femme, l'aimable Julie, eh bien il n'avait qu'à la garder, avec ses suites, et à avaler le bouillon. — Madame Javert reprit : — Je vous ai dit que j'offrais à une de vos gosses, de devenir millionnaire et à vous autres cinq mille francs... — Tout de suite. — Nous saurions pour où aller ? — Puisque je vous dis que c'est chez une riche sans enfants où elle sera, comme coq en pâte, là ! — Nous pourrions le voir quand nous voudrions ? — Ah non, par exemple, moi, je vous garantis sur ma parole d'honneur, sur le souvenir de mon défunt mari, sur la tête d'Anatole mon gamin, que

n'emportera pas la gosse pour en faire de la viande à saucisson, pour la vendre à des saltimbanques, mais pour la remettre aux mains de tout ce qu'il y a de plus convenable comme famille, d'une personne excellente qui veut une héritière auprès d'elle dans ces vieux jours ; seulement on veut le secret à cause d'ennemis et aussi parce qu'il ne faut pas que plus tard la petite s'attache à vous et aime moins sa bienfaitrice... Une fois partie, elle sera partie... — Laquelle prendriez-vous ? — Oh peu m'importe... Elles se ressemblent assez pour qu'il n'y ait pas de choix... — Cependant il y en a une qui est un peu plus grosse que l'autre, qui a l'air plus forte... — Je prendrais la plus faible ; vous garderez celle qui offre le plus de chances de vie, parce que comme la mince sera soignée princièment elle aura bientôt fait de rattraper la vôtre... Ainsi vos voyez que je ne suis pas exigeante... — Oui, mais il y a beaucoup de gens d'humour qui savent que nous avons des jumeaux... — C'est-à-dire que nous raconterons quand on s'apercevra qu'il n'y en a plus qu'une ? — Vous dites que l'autre est morte, c'est tout simple... — On ne nous grogne pas... — Si, parce que vous l'aurez enterrée. — Enterrée ? — Oui, pour votre tranquillité il vous faut un enterrement... Je vous donnerai cent francs de plus pour les frais et... — Mais nous mettrons dans une bûche ou des cailloux dans le petit cercueil ? — Laissez-moi achever, que diable ! Et je vous fournirai le cadavre... Une fois, deux fois, trois fois est-ce accepté ? — Et Madame Javert, sachant la fascination de son serfotement du bras gauche la petite morte emmaillottée, mit la main droite dans sa poche où elle avait préparé les quinze louis, les en tira et les étala sur la table, à la lumière de la lampe.

— Voici déjà un acompte, dit-elle... Je vous remettrai votre quittance Thomas demain ou après, et trois mille cinq ou six cents francs prochainement... Madame Julie devint les jumeaux du regard. — De robes, de chapeaux, de rubans elle aurait déjà eu ça ! — Sans compter les gâteaux, les bouteilles de bon vin et les tasses de café ! — Car Madame Bongrain était non seulement coquette, elle était encore gourmande. — La sage-femme rombaquin l'effet produit. — Et tout de suite elle souffla sur le feu. — Ceci ne fait que trois cents francs, dit-elle, calculez donc ce que sera encore onze fois comme cela de pièces d'or que je vous remettrai. — Et même vous iriez bien jusqu'aux cinq mille francs tout nets, en plus de la quittance Thomas si on vous payait... Voyons, une dame riche, pour avoir cinq mille francs ça sera comme pour cinq cents francs. — Dites six mille, soit quatre cents francs, capital et intérêt... — Eh bien six mille quatre cents francs... Moi je veux ça, ou il n'y a rien de fait... Et toi, Bongrain ? — Moi je ne veux rien, ça me dégoûte ce maché-là... Qu'on me laisse mon enfant ! — Mais sachez cependant, car Madame Javert, puisque vous ne pouvez la garder votre deuxième gosse sans vous exposer à crever tous de faim... Si elle pouvait parler, elle, la gosse, elle aurait la première à vous dire de la lâcher, qu'elle aime mieux un chapeau, des robes de soie et du poulet rôti que votre bicoque, vos souliers percés et votre soupe de lard... — Qui peut-être, mais il y a tout de même quelque chose que rien ne remplacera pour les enfants, c'est le cœur des parents ! — Et tout ça faire une raison, Bongrain... Ça

nous fera de la peine les premiers jours, et puis après on se consolera en voyant que celle qui reste profite du sacrifice... J'ai dit que nous voulions cinq mille en argent et notre quittance Thomas. Est-ce convenu, Madame Javert, verrous, ne chicanez pas, cinq mille, argent ? — Les heures s'écoulaient. — Au dehors le temps était devenu mauvais. — Voici maintenant qu'il pleuvait, gréait. — On entendait capoter plus et gréler contre les vitres sur le marquis de la station. — Le retour allait être long et difficile pour la sage-femme. — De plus elle devait laisser croire qu'elle retournait à Saint-Donat, et Saint-Donat était bien plus éloigné que Morsang. — Il fallait en faire. — Allons, soit, cinq mille mille francs et votre chiffon de papier... Je n'ai pas besoin de vous recommander la discrétion à tout jamais, nous serions aussi compris les uns que les autres... — Vous nous donneriez quelques-uns de nos nouvelles, au moins, n'est-ce pas ? — Poursuivit-elle. — Je vous le promets, celle qui j'aurai, car elle habitera peut-être Paris, je ne sais pas ; la pauvre petite d'est pas celle qui va d'en aller, ça serait plutôt celle qui restera... Je joue le côté de la bonne fée puisque je vais en faire une princesse au lieu d'une fille d'employé... — Et... et celle que nous enterrerons ? — Le remplaçant... La veuve... — Et Madame Javert, tirant enfin le cadavre au maillot, le coucha sur le gilet du lit de Mme Julie. — Celle-ci pâlit, frissonna. — Bongrain s'était reculé dans un angle de la pièce, contre la cheminée, avait caché sa tête entre deux mains et ne disait plus rien, se contentant plus rien voir. — Il pleurait.